



L'enragé Breton s'élança à sa poursuite. (Page 203.)

pour cette tournée un grand gilet de peau de daim, dont les immenses poches devaient tous les matins être remplies, par son valet de chambre, de carlins et de demi-carlins qui disparaissaient jusqu'au dernier pendant cette promenade, et cela avec une manière de faire et de dire qui n'appartenait qu'à lui : de sorte qu'il semblait toujours prêt à assommer ceux auxquels il faisait l'aumône.

— Excellence, disait une pauvre femme entourée de sa famille, ayez pitié d'une pauvre mère qui a cinq enfants.

— Belle raison ! répondait le prince en colère ; est-ce moi qui te les ai faits ?

Et, avec un geste menaçant, il laissait tomber dans son tablier une poignée de monnaie.

(La suite au prochain numéro.)

## LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX

(Suite.)

— LA COLÈRE —

PAR

EUGÈNE SUE.

### I

Vers le milieu du carnaval de 1801, fort égayé par l'annonce de la paix signée à Lunéville, alors que Bonaparte était premier consul de la république française, la scène suivante se passait dans un endroit désert, dominé par les remparts à demi démantelés de la ville d'Orléans.

Il était sept heures du matin, le jour commençait de poindre ; un homme vêtu d'une houppelande de couleur foncée se promenait en long et en large ; le froid était vif, la matinée brumeuse ; de temps à autre, le promeneur soufflait dans ses doigts, frappait le sol de ses pieds afin de se réchauffer, et re-

gardait parfois du côté d'un sentier qui contourait les assises d'un bastion.

Au bout de dix minutes, un second personnage enveloppé d'un manteau, et jusqu'alors caché par la saillie du bastion, parut dans le sentier et s'avança rapidement vers l'homme à la houppelande.

Tous deux eurent alors l'entretien suivant :

— Je craignais d'être en retard, dit l'homme au manteau.

— Il nous reste encore un quart d'heure, reprit l'autre : avez-vous des épées ?

— Les voici : c'est ce qui m'a retenu, car j'ai eu assez de peine à en trouver. Et Yvon, l'avez-vous vu ce matin ?

— Non ; il m'a dit hier soir qu'il se rendrait directement ici. Il craignait avec raison que ma présence chez lui, de si bonne heure, de notre sortie très-matinal, inquiétant sa femme, ne lui donnassent quelques soupçons.

— Ah çà ! mon cher, en attendant Yvon, mettez-moi bien au fait du sujet de la querelle. Vous le savez, hier soir, ce brave ami, pressé par l'heure, n'a pu me dire que deux mots.

— C'est bien simple... A la dernière audience du tribunal, un avocat, nommé M<sup>e</sup> Laurent, a, dans sa plaidoirie, fait une allusion des plus transparentes sur la prétendue partialité de notre ami, l'un des juges devant qui se plaidait l'affaire.

— C'était indigne ; la loyauté bretonne d'Yvon Cloarek est connue de tous.

— Parbleu, mais vous savez la violence et l'incroyable irascibilité du caractère de votre ami ; aussi bondissant sur son siège et interrompant tout net l'avocat, il s'écria : « M<sup>e</sup> Laurent, vous êtes un infâme calomniateur ; je vous dis cela, non comme magistrat, mais comme homme de cœur ; je vous le répéterai après l'audience. » Vous jugez de l'agitation du tribunal.

— Le fait est que c'était un peu vif pour la gravité d'un magistrat.

— « Soit, monsieur, » répondit fermement

l'avocat à Yvon, « plus tard nous nous retrouverons. » La plaidoirie achevée, l'audience terminée, le tribunal fit tous ses efforts pour apaiser la querelle. Le barreau intervint de son côté ; mais vous connaissez la tête de fer de notre ami. L'avocat Laurent, homme d'ailleurs très-résolu, exigeait des excuses : à cette prétention, j'ai cru qu'Yvon allait étrangler de colère. Enfin, le rendez-vous de ce matin a été convenu, et l'épée choisie.

— Je ne puis qu'approuver la susceptibilité de notre ami, mais je crains que dans sa position de magistrat, ce duel ne lui nuise.

— Je le crains comme vous, quoique cependant cette conduite énergique mette un peu la toge en relief. Le pis est qu'Yvon a déjà eu quelques vives altercations avec le président de son tribunal, qui n'est pas, dit-on, un homme intègre... Ce qui est encore fâcheux, c'est que la violence du caractère de notre ami l'a fait déjà changer deux fois de résidence.

— Un si noble et si excellent cœur !

— Oui, mais cette malheureuse tête et cette diable d'irascibilité qu'il ne peut dompter !..

— Et se faire justement magistrat, avec un pareil caractère.

— Que voulez-vous ! son père, magistrat lui-même, a exigé qu'il suivit cette carrière. Yvonadorait son père, il a obéi. Lorsque plus tard il a perdu son père, il n'était plus pour notre ami de changer de profession ; et puis enfin, il est sans fortune, sa place de magistrat est le plus clair de son revenu, et il a femme et enfant. Il faut donc, vous le voyez, qu'il porte son joug.

— C'est vrai... mais je le plains.

— Ah çà ! dites-moi, Yvon est bon tireur, n'est-ce pas ?

— Très-bon... car, dans sa première jeunesse, il était passionné pour les exercices du corps ; seulement je crains que la bravoure et la colère ne l'emportent, et qu'il ne se précipite en aveugle sur le danger.